

COMPTE RENDU DU COMITE CONSULTATIF SCOLAIRE SÉANCE DU 19/11/2015

Présents : Laurence LARGE, Adjointe chargée des affaires scolaires
Roselyne BROUSSAL, Adjointe chargée de la jeunesse
Gérard PAILHOL, élu en charge de la démocratie participative
Catherine LEMARECHAL, conseillère municipale
Cathy GLOUX, Directrice de l'école maternelle
Jean Marc SOLER, Directeur de l'école élémentaire
LEMERCIER Christophe, Président de l'APIE
BERNIARD Cathy , LAJOURS Nathalie, déléguées parents d'élèves FCPE
GRAVOUIL Aurélie, déléguée parents d'élèves APIE
Agnès FASAN, Responsable LECGS
Stéphane VIGNAUX, Responsable du périscolaire
Pauline MONTAGNE, Directrice ALAE
Alexandre CHINAUD, Directeur adjoint ALAE et coordonnateur périscolaire maternelle
Christine ARRESTIER, habitante de la commune
Colette PASSEMAR, responsable du service scolaire

Excusés :

Daniel BAUR, élu vie associative, culture, sport
Odette CAMBON, habitante de la commune

Rappel ordre du jour :

- 1) Bilan de rentrée : effectifs, investissements, travaux
- 2) Rappel sur l'organisation du mercredi
- 3) Pistes d'amélioration de la transmission des informations fonctionnelles entre les différents partenaires(parents /mairie /école/ périscolaire)
- 4) Réflexion sur la révision des règles de calcul des tarifs de restauration

Préambule : La réunion ayant été reportée, l'ordre du jour initial est un peu modifié puisque le premier point a déjà été traité lors des conseils d'école.

Par contre, suite aux interrogations des parents d'élèves lors des conseils d'école , Mme Large demande à commencer par faire un bilan de rentrée en ce qui concerne le temps périscolaire.

1) Bilan de rentrée

1-1) Périscolaire:

a) ALAE élémentaire: effectifs, encadrement, projets

Mme Agnès FASAN, responsable LEGS et Pauline MONTAGNE, directrice de l'ALAE, font un bilan des projets en cours et donne le détail des effectifs de présence enfants par temps d'accueil (matin, midi et soir).

En réponse à la demande des parents exprimée lors du conseil d'école Mme Fasan confirme sa disponibilité pour la mise en place rapide d'un comité d'usagers où les représentants de la Mairie seront invités. Pour des raisons de gestion d'agendas, les parents proposent de communiquer directement avec Mme Fasan pour convenir d'une date de réunion avant la fin de l'année.

b) Garderie maternelle :effectifs, encadrement, projets :

Mme Large précise que, suite au débat autour de la sieste, qui s'était tenu lors du conseil d'école, un état des lieux détaillé du nombre d'enfants présents, précisant leur heure de retour en classe, est en train de se faire. Ce diagnostic servira de support aux décisions futures.

Stéphane Vignaux et Alexandre CHINAUD font un bilan des projets en cours à la maternelle et donne les effectifs de présence enfants par temps d'accueil.

Les parents sont ravis des projets passerelles entre la maternelle et l'élémentaire et souhaiteraient que les maternelles puissent se rendre plus régulièrement en élémentaire. Ceci n'est pas possible réglementairement actuellement mais deviendrait tout à fait envisageable si le temps périscolaire maternelle était déclaré en ALAE.

1-2) Scolaire : Rappel rapide travaux et investissements

TRAVAUX

Maternelle : création de nouveaux espaces

- salle de réunion
- salle pour le personnel
- salle de détente convertie en dortoir

Elémentaire : réfection du sol des classes et des soubassements des espaces communs de 2 modules

INVESTISSEMENTS :

Maternelle :

MOBILIER :

renouvellement du mobilier de la classe de GS

Achat de mobilier pour la classe de PS

achat d'un équipement spécifique adapté pour un élève avec PPS

Elémentaire :

MOBILIER :

renouvellement du mobilier d'une classe (en réalité par glissement 1classe ½)

équipement en chaises de la salle d'informatique

INFORMATIQUE :

-2 TBI

-6 webcams

2) Rappel sur l'organisation du mercredi

Cette année, les enfants scolarisés à Escalquens qui sont inscrits au CLSH le mercredi après midi , sont récupérés dès la fin des cours par les animateurs du CLSH , conduits au CLSH pour y prendre le repas et enchaîner sur leur ½ journée d'activités.

Cela implique pour les parents une inscription au CLSH en ½ journée + repas et parallèlement une désinscription à la restauration scolaire le mercredi à faire auprès de la Mairie.

Bien que l'information ait été donnée par le CLSH et par la mairie, certains parents n'ont pas bien compris ce changement et plusieurs mercredis ont été nécessaires pour caler les informations. Néanmoins, grâce à un travail partenarial étroit entre l'Alaé, le clsh et le service scolaire (au niveau administratif et aussi grâce à l'implication des agents de terrain : animateurs et ATSEM) le fonctionnement est rentré dans l'ordre.

Madame Lajous se plaint du tarif élevé du CLSH pour la ½ journée + repas et regrette qu'il n'existe pas d'instance au Sicoval où les parents soient représentés .

Mme Large répond que les tarifs du CLSH n'ont pas augmenté mais que cela revient plus cher aux parents en raison de la différence du prix du repas , celui du Sicoval étant plus élevé qu'à Escalquens

Mme Broussal précise que les élus qui siègent en commission enfance au Sicoval ont déjà relayé cette réaction des familles et que les membres de cette commission se sont engagés à poursuivre leur travail sur l'harmonisation des tarifs.

3) Pistes d'amélioration de la transmission des informations fonctionnelles entre les différents partenaires(parents /mairie /école/ périscolaire)

L'objectif est de simplifier les procédures de communication vers et pour les parents d'élèves en ce qui concerne les procédures d'informations, d'inscription et de paiement. Le service scolaire souhaite mettre en place un portail famille qui proposerait :

- Une vision générale du temps périscolaire
- une vision sur les inscriptions cantine et bus
- une capacité de modifier en ligne les inscriptions à la cantine et au bus
- Une capacité de modifier en ligne les inscriptions à l'ALAE
- Une possibilité de paiement en ligne de la cantine
- Une redirection pour le paiement en ligne de l'ALAE (site LECGS)

Pour une lisibilité simplifiée , l'entrée se ferait à partir du site internet de la Mairie .

Cela permettrait aux parents, en se connectant sur une plate-forme dédiée , d'effectuer l'inscription initiale à partir d'un formulaire en téléchargement et de rentrer directement leurs demandes de changement de fréquentation. Les informations sont ensuite transmises directement sur la base de données du logiciel de gestion des inscriptions/facturation.

Ceci implique un mode de communication avec le LEC pour qu'il puisse récupérer les informations, ce qui sera réglé par un envoi de fichier. Ces questions techniques seront calées entre techniciens.

D'autre part, le paiement en ligne, permettra aux parents de régler depuis leur domicile la facture restauration 24h/24 et ainsi d'éviter les déplacements.

Les représentants des parents d'élèves sont très satisfaits de cette perspective d'amélioration du service aux usagers.

4) Réflexion sur la révision des règles de calcul des tarifs de restauration :

Beaucoup de difficultés pour le service scolaire pour effectuer le calcul du QF compte tenu des règles actuelles ;

En effet, les personnes en charge de l'instruction des dossiers sont tenues d'affecter un QF en tenant compte des informations fournies par les familles. Or, le nombre croissant de situations particulières complexes est de plus en plus difficile à gérer.

Dans un souci d'équité, il est proposé l'adoption du QF CAF pour le calcul de la tarification .

Un état des lieux est fourni (cf doc joint) donnant un éclairage en pourcentage sur la répartition des différentes tranche de revenus sur le territoire de la commune.

Il est aussi rappelé que les tarifs de restauration d'Escalquens sont parmi les moins chers, au regard des communes avoisinantes ou comparables :

Tarif Escalquens : mini : 0 € maxi : 2,76€ en maternelle et 2,87 € en élémentaire

Pour exemple :

Tarif repas Labège: 3,10 €

Tarif repas Auzielle : mini : 0,60 € maxi : 2,66€

Tarif repas Ramonville : mini : 0,57 € maxi : 5,38 €

Tarif repas Balma : mini : 0,95 € maxi : 4,45 €

Discussion sur les principes souhaités pour la définition des tranches et la répartition de la charge entre les différentes tranches

Madame Large demande à ce que les parents réfléchissent au maintien ou pas de la gratuité et fassent des propositions de principes de répartition de charge/tranche , sur lesquels les techniciens pourraient se baser pour construire une proposition de grille tarifaire.

Questions diverses :

- Présentation par Mme Gloux d'un panneau représentant une main, support ou prolongation du permis piétons, à destination des enfants pour être mieux vus par les automobilistes au moment de la traversée de la chaussée et permettant de remercier les conducteurs lors du passage de l'enfant ;

Initiative jugée intéressante car utile au niveau sécurité mais aussi courtoisie, et utilisable en famille.

Proposition toutefois d'un changement de couleur.

- Distribution du projet éducatif de l'ALAE pour information et présentation des objectifs en lien avec le projet éducatif de la commune.